

Belgium-Floreffe: Survey services
OJ S 90/2014 10/05/2014
Contract award notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Floreffe
Postal address: Rue Emile-Romedenne 9
Town: Floreffe
Postal code: 5150
Country: Belgium
Contact person: Madame Caroline Wauthier
E-mail: marchepublic@floreffe.be
Telephone: +32 81447112
Fax: +32 81447129

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.floreffe.be

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title

Désignation d'un auteur de projet pour les travaux de réaménagement du centre de Floreffe.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Commune de Floreffe, Rue Emile-Romedenne, 9 à 5150 Floreffe.

NUTS code BE352 Arr. Namur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system (DPS)

II.1.4. Short description of the contract or purchase(s)

L'objet du marché consiste en la désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude urbanistique et d'un réaménagement de l'espace public du centre ancien de Floreffe et le contrôle de l'exécution du marché relatif aux travaux d'aménagement du domaine public.

L'administration communale de Floreffe souhaite revaloriser les espaces publics de son centre ancien, espace central de vie de l'entité mais entend aussi mettre en valeur le centre historique (voir périmètre défini).

Le projet suppose une réflexion globale de mise en valeur des espaces publics devant se traduire dans l'élaboration d'un schéma directeur intégrant les principes d'aménagement de chaque îlot en vue d'améliorer l'accessibilité multimodale, le dynamisme commercial et la qualité de l'environnement et du mobilier urbain.

La mission comprend l'aménagement des places et des voiries (voir périmètre défini), ainsi que les amorces des différentes voiries y aboutissant, des trottoirs et voies douces, le mobilier urbain, l'éclairage et la végétation.

La mission du prestataire de services comporte, dans l'ordre :

- volet 1 : élaboration d'une étude urbanistique ayant pour objet de définir une vision globale du réaménagement des espaces publics et les lignes directrices qui permettront d'établir une cohérence visuelle dans le centre de Floreffe,

- volet 2 : établissement du projet d'aménagement et le contrôle de l'exécution de chaque phase des travaux de la requalification de la traversée de Floreffe.

Les soumissionnaires devront présenter une offre pour la totalité des services qui portent notamment sur l'architecture, le paysage, les techniques spéciales, le mobilier urbain et la mobilité, la participation citoyenne.

Le volet 2 se compose de trois phases, la phase a) étant ferme et les deux autres conditionnelles :

- phase a : Place Roi Baudouin et rue Emile Romedenne,

- phase b : Rues Auguste Renard et Camille Giroul,

- phase c : Place de Soviret et Rue du Séminaire,

L'adjudicataire assure sa mission en tenant compte d'une enveloppe budgétaire maximale pour l'ensemble des travaux de 3.500.000 EUR , TVA incluse pour laquelle il proposera une ventilation par phase dans son offre.

Pour ce marché, il est fait application de l'article 69§2 du cahier général des charges qui prévoit que lorsque le marché comporte plusieurs commandes partielles, l'exécution du marché est subordonnée à la notification de chacune de ces commandes.

Le présent marché de service sera attribué par appel d'offre restreint.

La procédure se déroule en 6 étapes:

3.1. Candidature..

La première étape consiste en la remise d'une candidature. Les candidatures seront analysées et évaluées, par le comité d'avis dûment constitué par le collège communal, selon les critères de sélection qualitative mieux définis dans le présent avis de marché. Cinq candidats seront retenus afin de prendre connaissance du cahier spécial des charges et de ses documents annexes. La limitation du nombre de candidat est fondée sur l'article 68 alinéa 4 de l'arrêté royal du 8/01/1996 susvisé.

3.2. Visite des lieux.

Chaque candidat est invité à la visite des lieux et à une séance de questions/réponses avec le pouvoir adjudicateur. La date sera indiquée dans la lettre d'accompagnement du cahier spécial des charges qui sera envoyé à tous les candidats.

Une visite des lieux est organisée à la date fixée dans la lettre d'accompagnement du cahier des charges, en présence des représentants du pouvoir adjudicateur. La participation des candidats est obligatoire. La non participation est une condition d'élimination.

Suite à cette visite, les questions éventuelles seront posées par écrit au représentant du pouvoir adjudicateur en échange de l'attestation de visite. Un récapitulatif des questions posées et des réponses apportées, éventuellement regroupées par rubrique significative, sera envoyé par courrier ou par email à chaque candidat. L'attestation sera à joindre

obligatoirement à l'offre, sous peine de nullité.

3.3. Dépôt de l'offre.

Les soumissionnaires remettent leur offre à la date indiquée dans le cahier spécial des charges et sa lettre d'accompagnement.

3.4. Analyse des offres par le comité d'avis.

Le comité d'avis, identique à celui qui aura procédé à la sélection qualitative, comparera les offres reçues sur base des critères d'attribution indiqués dans le cahier spécial des charges à l'article 9. Il dressera un procès-verbal avec la proposition d'attribution. Cette proposition d'attribution sera soumise au collège communal et ensuite aux autorités de tutelle.

Le comité d'avis se compose d'au moins cinq personnes parmi lesquelles au minimum un membre du collège, un architecte, un technicien voirie, un urbaniste.

3.5. Attribution.

Le pouvoir adjudicateur attribue le marché et en informe les autres soumissionnaires non sélectionnés.

3.6. Indemnisation du dossier de soumission.

Les offres étant constituées d'une pré-étude (avec prestation graphique) permettant au comité d'avis et au pouvoir adjudicateur de se rendre compte des options conceptuelles proposées font l'objet d'une indemnisation à titre de défraiement pour les offres classées en 2ème et 3ème places.

L'indemnité de 1 500 EUR est attribuée aux deux soumissionnaires classés en 2ème et 3ème position pour autant que ceux-ci aient introduit une offre régulière et qu'ils aient obtenus un minimum de 50 % des points. L'indemnité sera liquidée à chacun des bénéficiaires dans les cinquante jours de la notification de la décision d'attribution du marché par l'adjudicataire ou à défaut dans les six mois calendrier de l'ouverture des offres.

II.1.5. CPV code(s)

79311000 Survey services, 71410000 Urban planning services, 71420000 Landscape architectural services

II.1.6. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.2. Total value of the contract/lot

II.2.1. Total value of the contract/lot

Value: 351 247 EUR
excluding VAT

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of

1. Le montant des honoraires. Weighting 25
2. La pertinence de la note d'intention. Weighting 50
3. La qualité de la méthodologie. Weighting 15

4. Rapport entre le budget proposé et les solutions avancées. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

D/2013ACF

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Contract notice

Notice number in the OJ S: [2013/S 103-176415](#) of 30.5.2013

Section V: Award of contract

Contract No: 1

Lot title: Désignation d'un auteur de projet pour les travaux de réaménagement du centre de Floreffe

V.1. Date of conclusion of the contract

20.2.2014

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 5

V.3. Name and address of the contractor

Official name: BUUR Bureau Voor Urbanisme

Postal address: Sluisstraat 79

Town: Leuven

Postal code: 3000

Country: Belgium

V.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the procurement:

Value: 351 247 EUR

excluding VAT

V.5. Information about subcontracting

The contract is likely to be subcontracted: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.2. Additional information

Procédure restreinte.

L'attention des candidats/soumissionnaires potentiels est attiré sur le fait que le présent marché se déroulera en 2 phases distinctes:

— première phase de sélection qualitative: il est demandé aux candidats de déposer une demande de participation/dossier de candidature reprenant l'ensemble des documents énoncés au point III.2. du présent avis de marché. Il est par ailleurs demandé aux candidats de contacter par mail l'administration à l'adresse suivante: marchepublic@floreffe.

[be](#). Il leur sera alors transmis le formulaire de candidature ainsi que la documentation nécessaire à la constitution du dossier de candidature.

Ce dossier de candidature est à renvoyer conformément au point IV.3.4. du présent avis de marché.

À l'issue de cette première phase, dite de sélection qualitative, le pouvoir adjudicateur désignera les sociétés qu'il estime les plus aptes à mener à bien un marché tel qu'envisagé (5 maximums), et les invitera, alors, par courrier, à assister à une visite des lieux et à déposer une offre dans les délais mentionnés dans ledit courrier. (voir II.1.5 du présent avis de marché).

— seconde phase d'attribution du marché:

Une fois les offres des candidats/soumissionnaires sélectionnés dûment réceptionnées, endéans les délais impartis, le pouvoir adjudicateur désignera l'offre sur base des critères d'attribution tels que mentionnés au point IV.2.1.

VI.3. Procedures for review

VI.3.1. Review body

VI.3.2. Review procedure

VI.3.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.4. Date of dispatch of this notice

7.5.2014